



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question au Gouvernement n° 2714

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Fuchs, pour le groupe socialiste.

M. Gérard Fuchs. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

Dans neuf mois, nous aurons dans nos porte-monnaie et nos portefeuilles des pièces et des billets en euros. Ce sera un changement majeur dans notre vie quotidienne. Aujourd'hui, la plupart des grandes entreprises et des grandes banques sont préparées à cet événement, mais deux catégories d'acteurs m'inquiètent davantage et je souhaite vous interroger aujourd'hui.

Les premiers sont les petites et moyennes entreprises, les commerçants et les artisans. Trop de ceux que je rencontre me disent qu'ils vont attendre le dernier moment, le mois de novembre ou le mois de décembre: «c'est trop compliqué, on va faire ça le dernier jour». Je pense que c'est dangereux. Aujourd'hui, nous encourageons le double affichage des prix, en francs et en euros. Ne serait-il pas opportun de le rendre obligatoire à partir de septembre ou d'octobre afin d'habituer les consommateurs à cette double lecture et afin de permettre aux catégories que j'ai mentionnées de préparer dès aujourd'hui la transition ?

Les seconds, ce sont les citoyens en difficulté du fait de leur vie quotidienne et qui n'ont certainement pas le loisir nécessaire pour s'intéresser à l'introduction de l'euro. Je pense aux personnes âgées, aux chômeurs de longue durée ou à certains handicapés, malvoyants ou malentendants. Je sais qu'on a prévu pour eux des campagnes spécifiques. J'aimerais que vous nous disiez où nous en sommes.

Monsieur le ministre, je suis de ceux qui pensent que, dès aujourd'hui, l'euro nous a apporté une protection contre les tempêtes économiques internationales et un surplus de croissance, qu'il va contribuer à renforcer, et c'est nécessaire, l'identité européenne, et, surtout, qu'il aidera à mieux équilibrer la puissance américaine et celle du dollar. Mais je pense que, pour que tout cela se réalise, il faut que son introduction au quotidien se passe dans les meilleures conditions. C'est le sens des questions que je vous pose. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, vous êtes vous-même membre du comité national de l'euro,...

M. Jacques Myard. Personne n'est parfait ! (Sourires.)

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ... au même titre que des parlementaires de l'opposition, et vous me posez deux questions techniques précises.

D'abord, qu'est-il prévu pour les petites et très petites entreprises,...

M. Jacques Myard. Rien.

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ... celles qui, effectivement, nous préoccupent le plus ? Effectivement, ce n'est pas au mois de décembre qu'elles devront commencer à se préparer.

Concrètement, quand on est responsable d'une petite entreprise, il faut veiller à transformer son système de comptabilité pour le faire passer en euros. De même pour l'outil informatique si l'on en a un. Il faut former son personnel. Les grandes entreprises le font, les petites pas encore suffisamment.

M. André Angot. Et les 35 heures ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé des campagnes en leur direction, aidés puissamment par les chambres de métiers, les chambres de commerce,

l'ordre des experts-comptables, et d'autres.

Les chiffres dont je dispose montrent qu'il y a une prise de conscience forte. Les choses vont dans le bon sens, mais il faut absolument accélérer. Je vais prendre un exemple qui sera compréhensible bien au-delà de ces bancs. Au 1er janvier 2002, si une entreprise émet un chèque en francs, ce chèque sera refusé. Il faut donc se préparer assez longtemps à l'avance pour tester son système. Cela demande du temps. Nous nous y employons tous.

Second problème les publics fragiles, les personnes âgées, les non-voyants, et, d'une façon générale, les publics le plus en difficulté. Nous avons engagé des campagnes, formé des personnes spécialisées. Je remercie en particulier les 4 000 jeunes retraités, au moins un par canton, qui ont accepté de venir expliquer l'euro dans toute une série de foyers de personnes âgées. Je remercie à l'avance les maires, les élus de toute sorte qui, je le sais, s'engagent et vont s'engager pour faire ce travail. Je pense qu'il sera réussi. En tout cas, c'est une tâche d'intérêt national. Nous n'avons pas perdu de temps, mais il faut continuer.

Pour le double affichage obligatoire, la question a été posée, vous le savez, au comité national de l'euro, qui n'a pas souhaité qu'il soit réglementé ou légiféré sur ce point, mais que le double affichage devra être généralisé au plus tard dans les mois qui viennent.

Cela dit, des dispositions techniques sont bien sûr nécessaires, mais n'oublions pas que l'euro est avant tout un projet politique d'intérêt national et international. La question est de savoir si l'Europe veut croire en sa propre puissance. Je suis comme vous de ceux qui considèrent que, si l'on ne veut pas laisser, à terme, le dollar seul face à ce qui sera peut-être un jour la monnaie asiatique, sur le plan économique et financier. L'Europe doit s'affirmer, et cela s'appelle la monnaie unique, c'est-à-dire l'euro. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Fuchs](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2714

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2001, page 1992

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 avril 2001